

Le réaligement des forces politiques

Dans la province et le pays

L'article ci-dessous exprime l'opinion de M. Pierre Vigeant, un journaliste au talent remarquable, collaborateur au Devoir.

Il y a bien des années que les deux grands partis traditionnels — le parti conservateur et le parti libéral — ne reflète plus du tout les courants de l'opinion publique aussi bien dans le Canada anglais que dans le Canada français. On ne peut guère relever entre conservateurs et libéraux canadiens que des différences de tendances et les deux partis réunissent à la fois des esprits conservateurs des radicaux et des modérés. C'est d'ailleurs le sort de tous les partis qui veulent faire appel à la fois à toutes les régions de vastes fédérations comme le Canada et les Etats-Unis — dont les intérêts sont souvent divergents — d'avoir à se contenter de programmes vagues et flous dont tous les articles sont des formules de compromis.

Il y a donc bien des années que le parti conservateur et le parti libéral ne permettaient pas à certains mouvements d'opinion de s'exprimer librement sur le terrain politique, qu'ils ne réussissaient pas à donner satisfaction aux intérêts et aux revendications particulières de certaines régions et de certains groupes. Les Canadiens français pouvaient reprocher aux deux grands partis dominés par l'élément de langue anglaise, de ne pas tenir compte du fait français et de leurs besoins particuliers, les gens de l'Ouest ne manquaient pas de prétendre qu'ils étaient sacrifiés aux intérêts de l'Est, aux gros intérêts, qui auraient dicté la politique du parti libéral comme celle du parti conservateur. Les deux grands partis ne continuaient à diriger la politique canadienne qu'en vertu de la vitesse acquise, de la solidité de leurs cadres fondés sur de vieilles associations, des allégeances traditionnelles qu'ils commandaient, des intérêts divers qu'ils syndiquaient.

Les situations du aiguës provoquées par la crise économique de 1929 et par la guerre qui l'a suivie ont élargi les lézards qui existaient déjà dans la structure des vieux partis en dépit de leur façade imposante. Le réaligement des forces politiques est commencé au Canada. Il se poursuivra aussi longtemps que l'on n'aura pas atteint un nouvel équilibre qui réponde aux besoins et aux aspirations des divers groupes qui composent la population du pays.

Dans les huit provinces du Canada anglais, le réaligement des forces politiques s'effectue sur le plan social. La guerre nous a démontré qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre les divers partis sur la politique nationale, sur les relations du Canada avec la Grande-Bretagne et l'Empire. Il n'existe pas encore chez les Anglo-Canadiens de mouvements d'opinion autonomistes assez puissants pour provoquer la création de groupements politiques nouveaux. Ce sont les mouvements de gauche qui entament, en entreprenant la lutte contre le capitalisme, les rangs des deux grands partis.

La première réaction contre l'ordre de choses existant sur le terrain électoral fut le mouvement agraire ou "progressiste" qui suivit l'autre guerre. Les progressistes, sous la direction de M. T. A. Crerar, l'un des membres actuels du cabinet, réussirent à faire élire une soixantaine de députés aux Communes et à s'emparer du pouvoir à Toronto, à Winnipeg et à Edmonton. Ils se laissèrent ensuite graduellement absorber par les libéraux, sauf le groupe de l'Alberta, plus radical, que l'on désigna pendant quelque temps sous le nom de "ginger group". Les représentants des *United Farmers of Alberta* et quelques travailleurs fournirent pendant quelques années les seuls éléments d'un troisième parti embryonnaire.

La crise de chômage a imprimé une vie nouvelle au mouvement de gauche et amené la fondation de la *Cooperative Commonwealth Federation* qui s'est donné une organisation solide et un programme qui s'inspirait de celui du parti travailliste anglais. On a vu en même temps la naissance d'un autre parti de réforme, le parti créditiste. Ce parti, obsédé par l'unique préoccupation de la réforme monétaire est assez difficile à classer, mais il ne s'en est pas moins solidement retranché en Alberta. L'avènement des créditistes a coûté à la C. C. F. une partie des effectifs de sa représentation fédérale, mais elle s'est ressaisie depuis : elle a remporté une victoire sensationnelle à la dernière élection provinciale ontarienne, elle a balayé la Saskatchewan pour s'emparer du pouvoir à Regina et elle a fait très bonne figure aux dernières élections partielles fédérales. La C. C. F. se prépare à entreprendre

(suite à la page 5)

Le conflit venait au sujet de la conscription

Les ministres conscriptionnistes redeviennent menaçants

Ottawa. — Une nouvelle crise politique, plus aiguë que la précédente, menacerait d'éclater à Ottawa.

On commence à chuchoter des choses de ce genre dans certains milieux appartenant aux deux principaux partis politiques. On va même jusqu'à dire que certains ministres libéraux seraient sans déplaisir la défaite du général McNaughton à l'élection complémentaire de Grey-Nord, le 5 février.

On admet dans tous les milieux que l'élection de Grey-Nord, où le général McNaughton, ministre de la Défense nationale, doit faire face à deux autres candidats redoutables, remet en cause toute la politique de guerre du gouvernement à la lumière de la nouvelle situation militaire d'Europe.

Ceux des libéraux qui sont notamment conscriptionnistes et qui n'ont accepté que comme une demi-mesure la conscription limitée à laquelle MM. King et McNaughton ont consenti sans enthousiasme, ont été sérieusement ébranlés dans leurs convictions par les revers militaires qui sont survenus presque immédiatement après la session d'urgence. Ces revers semblaient donner raison aux adversaires du gouvernement et à ceux de ses partisans qui réclamaient un plus grand effort de guerre. Ils ont incontestablement renforcé, au sein même du cabinet, la position des ministres qui ont jusqu'à la fin appuyé le col. Ralston et qui sont restés de coeur avec lui, tout en acceptant le compromis du gouvernement par pure solidarité ministérielle.

Ministres fidèles à M. Ralston

Le discours de M. Ralston, lors du débat sur la conscription, a porté certains députés et observateurs politiques à dire que des membres du cabinet étaient plus fidèles à l'ancien ministre qu'à M. King lui-même et qu'ils n'étaient restés à leur poste que pour continuer au sein du cabinet la lutte entreprise par M. Ralston et pour faire pression sur le premier ministre.

Il ne fait pas de doute que les intimes de M. Ralston qui font encore partie du cabinet ont accepté sans empressement le général McNaughton et sa politique. La solidarité ministérielle leur interdit évidemment de combattre ouvertement et publiquement et l'homme et sa politique.

Mais on dit qu'ils ne remueront pas le petit doigt pour aider leur nouveau collègue à se faire élire.

Les milieux conservateurs vont jusqu'à dire que des ministres libéraux pourraient bien, en soutenant, contribuer à la défaite du général McNaughton. On n'en croit rien dans les cercles libé-

Un sinistre à Rouyn

Rouyn. — Six personnes ont perdu la vie et une septième est dans un état critique à l'hôpital à la suite d'un incendie qui a détruit la maison de M. et Mme Bruno Caron, colons habitant entre Montbellard et Rollet, à environ 30 milles à l'ouest de Rouyn.

Les victimes sont Mme Noël Caron, Rita Caron, 6 ans; Joseph Caron, 5 ans; Denise Caron, 3 ans; Rosa Caron, 2 ans, et Monique Caron, bébé âgé de seulement 3 mois.

Le Dr A. Boisvert, coroner du district, a rendu un verdict de mort accidentelle à l'issue de l'enquête.

M. Caron, le chef de la famille, a été transporté à l'hôpital de Rouyn, souffrant de sérieuses blessures.

M. et Mme Noël Caron prenaient soin de la famille de 11 jeunes enfants de M. et Mme Bruno Caron, qui étaient allés visiter des amis à l'occasion du Nouvel An.

Le feu prit naissance dans la maison lorsqu'une lampe à l'huile, que l'on laissait allumée toute la nuit, fit explosion. Une des fillettes, Thérèse, âgée de 13 ans, était couchée au deuxième étage avec plusieurs de ses frères et soeurs. Lorsqu'elle s'aperçut de l'incendie, elle brisa une fenêtre et jeta deux enfants en bas, puis sauta elle-même, n'ayant pas réussi à en sauver d'autres.

M. Caron réussit à sortir de la maison, puis il rentra pour sauver sa femme, mais ses vêtements de nuit prirent feu; il sortit alors pour se rouler dans la neige et rentra de nouveau, mais ce fut inutile. On a dû le transporter à l'hôpital.

L'incendie a rompu les communications téléphoniques entre Rouyn et Montbellard jusqu'à hier midi.

Mais les oppositionnistes disent que cela s'est déjà vu et pourrait bien se voir encore; ils précisent leur point de vue en ajoutant: il arrive que des ministres démissionnent et combattent ouvertement un gouvernement avec lequel ils ont cessé d'être d'accord, il peut donc arriver également qu'au lieu de démissionner et de combattre le ministère ils croient pouvoir, par la défaite d'un collègue rival, amener le gouvernement à leur point de vue au lieu de rompre avec leur chef.

Défaite qui provoquerait des élections générales

En d'autres termes, la défaite du général McNaughton mettrait M. King à la merci de ceux de ses ministres qui ont soutenu jusqu'au bout le col. Ralston, et cela ferait sans aucun doute l'affaire des progressistes-conservateurs qui cherchent à répandre ce bruit. Et cela pourrait avoir pour effet de provoquer des élections générales dans les circonstances et dans une at-

L'adversaire de McNaughton se lance à fond contre le Québec

W. Garfield Case, candidat conservateur progressiste dans Grey-Nord à l'élection complémentaire du 5 février, a déclaré, au cours d'une réunion, ce soir, que le comté fédéral de Grey-Nord n'est "pas à vendre". Il a décrit ses adversaires, le ministre de la Défense, R. G. McNaughton, libéral, et le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey, C.C.F., comme des "étrangers". M. Case a dit à son auditoire que le gouvernement fédéral voulait une élection par acclamation de son ministre de la Défense et ajouta que la C.C.F. n'avait pas plus d'intérêt à contester le comté que l'homme dans la lune.

Le candidat conservateur progressiste a déclaré que les libéraux ont tenté d'apprendre si son parti accorderait une acclamation au ministre de la Défense. "En examinant la situation, nous avons décidé qu'une élection complémentaire contestée par lui cristalliserait ce que nous considérons comme le plus grave problème au Canada, celui des renforts", a dit M. Case.

M. Case a déclaré que parce qu'une province a voté "non" au plébiscite, le Canada a été la risée du monde. Le général McNaughton a, selon un rapport, dit à Montréal que l'expérience acquise dans le recrutement dans le Québec serait employée dans tout le reste du Canada.

"Québec, s'est une communauté qui, par suite d'une absence de chefs, manque de courage, de loyauté et de résolution", a déclaré M. Case. "Une communauté qui s'est détériorée jusqu'à rendre hommage à ceux qui nuisent à l'effort de guerre".

Dix milles personnes ont accueilli Camille Houde à sa libération d'un camp d'internement et depuis lors Houde a été réélu maire de Montréal. "Il est l'homme dont la seule contribution à l'effort de guerre a été de conseiller à la population de ne pas s'occuper de la loi", a-t-il ajouté.

"McNaughton et King eurent l'audace de faire élire dans un des meilleurs comtés britanniques du Canada un homme qui se fait l'avocat d'une politique acceptable à seulement une province au Canada. J'espère que je suis tolérant, mais certainement le temps est venu de ne laisser aucun individu, aucun chef de gouvernement, aucun ministre, nous demander d'endosser une politique étrangère à notre pensée et à nos principes".

mosphère plus favorables à l'opposition qu'au gouvernement.

C'est pourquoi l'opposition conservatrice s'apprête à déclencher contre le général McNaughton une campagne si violente et à mobiliser en leur faveur les éléments libéraux que n'a pas satisfait la conscription limitée que MM. King et McNaughton n'ont acceptée qu'à regret.

LA GAZETTE DU NORD

Journal hebdomadaire
Édité par la Publicité Régionale

Administrateurs } Gustave Duguay, N.P.
C.P. 69, Amos, Qué.
Gabriel Grenier
1206, Craig Est, Montréal

Rédacteur en chef : Joseph Duguay

Abonnement : \$1.50 par année

Ce journal est imprimé par
l'Imprimerie J.-H.-A. Labelle Ltée
303, avenue Parent, St-Jérôme

AU CANADA, CETTE SEMAINE

Le travail, la classe ouvrière, ses relations avec les autres classes de la société de même qu'avec l'employeur, autant de sujets maintes fois traités et qui préoccupent toujours ceux qui scrutent l'avenir, l'après-guerre en particulier. A la faveur de la guerre, l'industrie et le commerce débordent à tel point d'activités qu'ils absorbent toute la main d'oeuvre disponible. Les groupements syndiqués ont profité de cette occasion pour accroître leur puissance et recruter des membres par centaines de milliers. Les trois groupements au Canada se préoccupent chacun à leur manière du bien-être de leurs abonnés tout en se faisant une lutte serrée et qui n'est pas sans créer parfois des situations embarrassantes pour le patron.

L'ensemble n'est pas moins du

vif intérêt et personne ne sera jamais trop documenté sur ces questions syndicales, l'opinion du syndiqué sur le patronat. Qui-conque se propose aujourd'hui d'occuper avec succès un poste de commande dans quelque sphère que ce soit doit connaître toutes ces questions à fond et en suivre pas à pas l'évolution. Ces questions ne sont-elles pas plus ou moins liées à tous les grands mouvements qui bouleversent le monde à l'heure présente : fascisme, communisme, libéralisme... Pour connaître les causes, mesurer les effets, éprouver les conséquences de tous ces mouvements qui s'infiltrent partout, il importe de bien se documenter par tous les moyens à sa disposition.

Un des meilleurs moyens de documentation, n'est-il pas de savoir ce que pense le syndiqué

lui-même ? Une nouvelle publication spécialisée et intitulée "Labor Digest" fournit à ses abonnés cette documentation indispensable. Sa formule est relativement simple : on y cite l'essentiel des opinions émises dans les divers organes ouvriers de tout le Canada. C'est un sommaire très bien présenté grâce auquel le lecteur se tiendra, mois par mois, très bien au courant de ce que dit l'ouvrier par l'intermédiaire de ses propres journaux. On y fait commentaire, ni favorable ni défavorable, laissant le lecteur absolument libre de tirer ses conclusions.

L'après-guerre réserve mille et un changements de toutes sortes. Tout indique qu'il faudra entreprendre un rajustement de l'économie. C'est dans le monde du travail que ce rajustement s'annonce le plus difficile et le plus important. Qui pourrait lui rester étranger ?

Mère mortellement brûlée en sauvant ses 5 enfants

SHERBROOKE. — Mme Oscar Dupré, 44 ans, qui a été gravement brûlée, en essayant de sauver ses enfants, alors que sa maison était enveloppée de flammes, a succombé à ses brûlures, à l'hôpital S.-Vincent-de-Paul. L'enquête du coroner a eu lieu mardi dernier.

Sont blessées : Janine Dupré, 14 ans, qui a subi des brûlures aux bras, aux mains, à la figure, aux jambes et aux pieds ; Claire Dupré, 15 ans, Irène Dupré, 18 ans, Huguette Dupré, 11 ans, et Pauline Dupré, 5 ans, qui souffrent de brûlures aux bras, aux mains et à la figure.

Le feu a causé des dommages considérables à la maison de la famille Dupré, 35 rue Guay, et c'est en voulant sauver ses filles, toutes couchées à l'étage supérieur, que Mme Dupré a subi les brûlures dont elle est morte.

A l'arrivée de la brigade des incendies, sous la direction du directeur Percy Donahue, les flammes faisaient rage à l'étage supérieur de cette maison de bois et sortaient par les fenêtres.

Les victimes étaient déjà sorties de la maison et avaient cherché refuge chez un voisin, M. Albert Bédard, où elles reçurent les premiers soins des agents Armand Desbiens et Arthur Duhamel, de la radio-police. L'agent Desbiens manda l'ambulance qui transporta cinq des victimes à l'hôpital S.-Vincent-de-Paul, tandis que la sixième était aussi conduite à l'hôpital par un taxi.

L'agent Desbiens prodigua également les premiers soins aux deux fils de la famille Dupré, Yvan, 9 ans et Normand, 7 ans, qui avaient été incommodés par la fumée, mais qu'on ne jugea pas nécessaire de conduire à l'hôpital.

Le vice-maréchal de l'air Godfrey est candidat C.C.F.

OWEN SOUND. — Le vice-maréchal de l'air A. E. Godfrey, aujourd'hui à sa retraite, a accepté, samedi dernier, de se porter candidat du parti C.C.F. à l'élection fédérale partielle qui aura lieu le cinq février prochain dans le comté de Grey-North.

Il fera la lutte au général A. G. L. McNaughton, ministre de la Défense nationale, candidat du gouvernement King, et à M. Garfield Case, maire d'Owen Sound, candidat du parti conservateur progressiste.

CULTIVATEURS ET HOMMES DE FERME

FAITES

DE L'ARGENT

CET HIVER

À COUPER DU BOIS DE PULPE

On a encore un urgent besoin d'hommes pour couper du bois de pulpe—et il y a du travail pour vous dans la forêt. Vous avez là une belle chance d'augmenter vos revenus cet hiver. Les camps sont confortables, la nourriture est bonne et votre transport est organisé pour vous. Montez dans la forêt couper du bois de pulpe cet hiver, vous y gagnerez de l'argent et vous reviendrez sur la ferme au printemps.

LE SURSIS MILITAIRE N'EST PAS AFFECTÉ

Comme en 1943, la coupe du bois de pulpe est encore considérée comme une industrie essentielle à la guerre. Ceci veut dire que vous pouvez vous employer à ce travail cet hiver tout en gardant votre état civil de cultivateur pourvu, naturellement, que vous ayez déjà obtenu un sursis en conformité des lois de guerre—et que votre absence ne nuise pas à la production de la ferme.

N'ATTENDEZ PAS

Approuvé par A. MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif National.

Pour TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche ; ou
Votre bureau de placement provincial le plus proche ; ou
Votre agronome provincial ; ou
Votre Comité paroissial de production agricole ; ou
SIGNEZ votre engagement avec un représentant
d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par
le Service Sélectif National—de préférence la
compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

LA GAZETTE DU NORD

Vendredi, 12 janvier 1945

Page 3

Me Jules Allard décédé

Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal et ancien ministre dans le cabinet Gouin

Me Jules Allard, protonotaire de la Cour supérieure et ancien ministre dans le cabinet Gouin, est décédé, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie. Né à Saint-François-du-Lac, comté de Yamaska, le défunt était le fils aîné de Louis Allard, cultivateur, et de Marie-Anne Chapdelaine, du même endroit. Il avait fait ses études classiques au séminaire de Nicolet et ses études de droit à l'université Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1883, il exerça sa profession à Montréal jusqu'en 1890. Il épousa en 1885 Berthe Toupin, décédée, le 30 novembre 1934.

De retour à Saint-François-du-Lac en 1890, le défunt devint registraire du comté d'Yamaska, où il fut maire de sa place natale de 1895 à 1898. Pendant neuf ans, il fut président de la Commission scolaire. A la suite de la mort du député de ce comté, M. Victor Gladu, en 1897, il résigna son poste de registraire pour briguer les suffrages des électeurs de cette circonscription. Il fut élu député d'Yamaska à la Législature, le 22 décembre 1897, et réélu en 1900, puis en 1904, par acclamation.

Nommé au Conseil législatif, le 24 mars 1905, comme représentant de la division de Lanaudière, il fut, le même jour, assermenté comme ministre des Travaux publics dans le cabinet Gouin. Il devait remplir, dans la suite, et pendant plusieurs années les fonctions de leader à la Chambre haute. Il devenait ministre de l'agriculture, le 31 août 1906.

En janvier 1909, il remplaça comme ministre des Terres et Forêts M. Adélar Turgeon, qui passa à la présidence du Conseil législatif. En février 1910, il donna sa démission comme membre de la Chambre haute pour se porter candidat dans le comté de Drummond, où il fut élu le 6 mars 1910, et réélu, en 1912. Le défunt reprit son siège au Conseil législatif pour la division de Lanaudière en 1916 et exerça les fonctions de leader jusqu'en 1919, alors que le 16 août de la même année, il fut nommé protonotaire de la Cour supérieure, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

Me Allard était membre à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, membre de la Société d'Histoire du Canada; bienfaiteur de l'oeuvre de la soupe, des Sourds-Muets, de l'hôpital Sainte-Justine, de la Saint-Vincent de Paul, du Children's Memorial Hospital, de la Société de secours aux enfants infirmes, etc.

Il laisse dans le deuil: ses fils, Adolphe, de la Cour de magistrat, de St-François du Lac, Albert, agent d'affaires, de Montréal; Félix, juge de la Cour du

magistrat, d'Amos; ses filles: Marie-Anne, de St-François du Lac; Mme Aimé Bouché (Marguerite), de Pierreville; Mme C. Clément de C. de la Chevrotière (Emérentienne), de Québec; Antoinette, Cécile et Berthe, de St-François du Lac;

Mme Adrien Dumaire (Loulou), de St-Hyacinthe; ses belles-filles, Mmes Adolphe Allard (Emma Quesnel), et Albert Allard (Paula Dansereau); ses gendres: MM. Aimé Boucher, N.P., de Pierreville, Clément de C. de la Chevrotière, A. G. de Québec; et Adrien Dumaire, E. C., de St-Hyacinthe; ses petits-enfants, Jules, Lt. Art., en service outre-mer, Elzéar, E.E.M. et Maurice Allard, comptable; Pierre Boucher, agent d'assurance, Louise et Jacques Boucher; Berthe, Marguerite, Paul, Raymond, Clément et André de C. de la Chevrotière; ses frères: Omer,

de Old Orchard, Malné; Alfred, de St-François du Lac, et Arthur, de Berlin, N.H.; ses soeurs: Mme Fortunat Houle (Valérie), de St-Cyrille de Wendover, Soeur Marie-Madeleine, des Missionnaires Oblates (Corinne), de Giffard; ses belles-soeurs: Mmes Alfred Allard et Arthur Allard; son beau-frère, M. Omer Joyal, de St-François du Lac; un grand nombre de neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

Collre-fort éventré à Rouyn; vol de \$60

Rouyn 8. — La Sûreté municipale de Rouyn est à la recherche de voleurs qui ont défoncé le coffre-fort du magasin Légar pour s'emparer de l'argent qu'il contenait, soit environ \$60. Les voleurs avaient d'abord transporté le coffre-fort dans l'ascenseur. Ils réussirent à soulever une feuille de métal rivetée et à percer la couche de ciment à l'intérieur.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Exploitation forestière dans le Québec. Transport des billes sur bûches pour l'expédition en usine.



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que l'exploitation forestière est la plus vieille industrie de cette province? Lorsque les premiers colons firent retentir l'air du son de leur hache, en s'attaquant aux grands arbres qui bordaient le St-Laurent pour s'en servir dans la construction de palissades, de maisons et de granges, ils fondèrent cette industrie. Au cours des années qui suivirent, l'exploitation forestière dans le Québec augmenta en importance et en valeur, à un tel point qu'aujourd'hui le revenu brut de cette ressource naturelle atteint le montant de \$30,000,000.00. Il faut du bois pour les bâtiments modernes, les meubles et le contre-plaqué. Plus de 40,000 hommes sont employés dans des centaines de chantiers et il y a près de deux mille moulins à scie. Les capitaux qui sont placés dans les diverses branches de cette industrie atteignent la somme immense de \$500,000,000.00.

Avec un tel fond de belle tradition et les capitaux engagés, il n'est pas surprenant que les bûcherons avisés du Québec soient réputés les meilleurs du monde. On raconte à leur sujet des histoires étonnantes sur leur habileté et leur courage dans la forêt et sur les rivières. Mais ces hommes ne représentent qu'un des nombreux types de gens qui constituent la population progressive et homogène du Québec et qui, chacun à leur façon, contribuent au caractère distinctif de la province... la sympathie et l'amitié qui s'établissent entre tous ayant une heureuse influence sur chacun. Il en résulte que la population du Québec et la terre du Québec sont inséparables. Les gens du Québec ont un

grand coeur, travaillent dur et aiment leur foyer. Ils ont eu la force d'âme d'arracher leur civilisation à la nature tout en ayant la sagesse de conserver les beautés naturelles du pays. Les villes modernes du Québec sont reliées par un système très moderne de voies aériennes, de chemins de fer et de routes; cependant, les campagnes, entre ces villes, présentent au touriste un aspect toujours renouvelé, toujours intéressant.

C'est donc là le Québec, pionnier de l'histoire canadienne... marin, soldat, aviateur, garde-malade, ouvrier de guerre et paysan... un citoyen solide à l'heure où son pays en a besoin... un associé pour les autres provinces dans l'avenir grandiose du Canada.

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE

A l'histoire déjà glorieuse du Québec s'ajoute présentement sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons: la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la souscription de \$2,301,522,650.00 aux Sept Emprunts de la Victoire; les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se couvrent de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada en guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

Ce message fait partie d'une série qui sera publiée dans le but de mieux vous faire connaître et apprécier l'importance du Québec et le grand rôle qu'il joue dans le merveilleux avenir du Canada.

CARLING BREWING COMPANY LIMITED

Propos Féminins

Dentiste hygiéniste

L'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, ministre de la santé et du bien-être social, vient d'annoncer que les 57 unités sanitaires de la province de Québec auront bientôt chacune leur dentiste hygiéniste. "C'est notre intention, vient-il en effet d'affirmer sous les auspices du Collège des Chirurgiens-Dentistes, qui l'avait invité à adresser la parole, de doter chacune de nos unités sanitaires de comté, de cliniques dentaires. Evidemment, dit le ministre, il faudra compter avec les ressources du Trésor public et procéder graduellement. En 1938, afin de rendre encore plus effectives les Unités sanitaires, je me me fis un devoir d'inaugurer un service dentaire dans certains comtés. Cette initiative fut tellement bien accueillie, qu'aujourd'hui plus de 25 comtés en sont pourvus."

"D'ailleurs, souligne le ministre de la santé, la lutte contre les fléaux qui déciment l'humanité n'est-elle pas à tout prendre, une question de saine économie? Un peuple sain est une richesse pour un état. Toute oeuvre d'hygiène publique constitue donc, en définitive, une économie de premier ordre; l'organisation de cliniques dentaires est de celles-là. L'hygiène de la bouche est trop souvent négligée. Au cours de 1943, par exemple, les dentistes hygiénistes du ministère de la santé ont examiné 36,597 enfants. Plus de 50% de ces enfants avaient des dents cariées."

"Nul n'ignore que la dentition joue un rôle dans les maladies et que l'état de san-

té influence l'intégrité des dents. Il n'est pas nécessaire en ce moment, que j'insiste davantage pour démontrer les liens étroits qui unissent la médecine préventive et l'hygiène dentaire. Je me bornerai à dire que médecins et dentistes travaillent en coopération pour prévenir les désastres de la maladie. Il est donc urgent que nous allions de l'avant. Partout, dans tous les domaines, à l'heure actuelle, l'intervention de la science est attendue et réclamée. Nous avons la ferme conviction de répondre aux exigences de l'opinion publique, quand nous prenons les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes de santé publique. Si les dentistes attachés à nos unités sanitaires s'occupent activement de prophylaxie dentaire, ils rendront un très grand service à la population."

DENTISTE

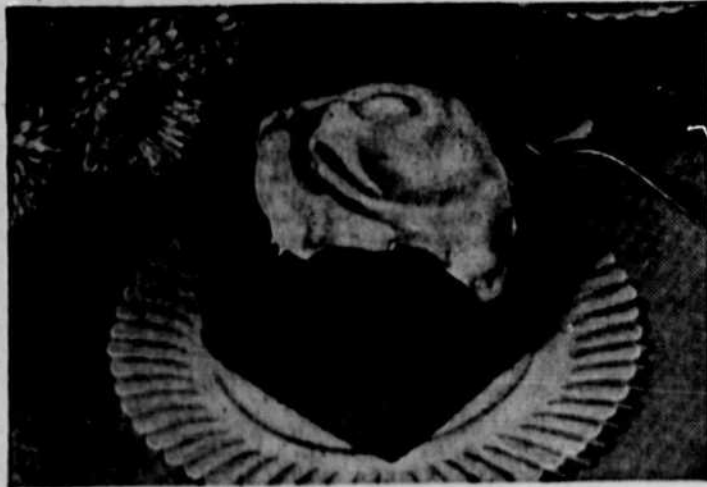
Dr Florent Bacon

1ère AVENUE

AMOS, P. Q.

DEMANGEAISON ARRETEE

EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT BRAS
Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, spécialement pure, rafraichissante. Non graisseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.



Nouveau pouding au chocolat

Plat toujours—Facile à faire

POUDING "DEVIL'S FOOD" ALL-BRAN

- 1/2 tasse de sucre
- 1 tasse de lait
- 1 œuf
- 1 tasse de farine tamisée
- 1/2 tasse de cacao
- 1/2 tasse de saindoux
- 1/2 tasse de All-Bran
- 1/2 cuillère à thé de noix salées
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 1/2 cuillère à thé de vanille

Mettre 1/2 tasse de sucre, 1/2 tasse de lait et le chocolat dans une casserole et faire cuire jusqu'à consistance (agiter de temps en temps). Laisser refroidir. Incorporer au saindoux le reste du sucre et l'œuf; battre en crème, puis y ajouter le mélange au chocolat. Passer au tamis la farine et le sel; joindre au premier mélange, en alternant, avec le reste du lait. Compléter avec All-Bran et la vanille. Verser dans une tchêfrite graissée,

peu profonde; faire cuire au four modéré (300°F.) environ 40 minutes. Servir avec de la crème fouettée, au choix.

C'est votre dessert favori, le "Chocolate Devil's Food", métamorphosé en un délicieux pouding chaud. All-Bran confère un petit goût de noisette grillée à ce pouding toujours apprécié. Tendre et croustillant, grâce à All-Bran. Découpez cette recette et procurez-vous à l'épicerie, dès aujourd'hui, une boîte de All-Bran, fabriqué par Kellogg, à London, Canada. En deux formats pratiques. Voilà le moyen d'aider la nature et d'être régulier!

All-Bran Kellogg

"La santé des dents"

Réponses à de fréquentes questions

Q. — Quelle est la cause principale du déchaussement des dents?

R. — Il y a trois genres différents de déchaussement des dents, c'est-à-dire trois cas où les gencives, en reculant ou s'affaissant, le provoquent. Le genre abrasif, c'est-à-dire attribuable à une certaine usure, due au frottement le plus répandu, est habituellement causé par un brossage défectueux des dents. Les gencives reculent vers le collet des dents canines et incisives et, de plus, des sillons apparaissent sur le col de ces dents. Il est, en conséquence, indispensable que votre dentiste vous explique et vous montre comment procéder correctement au brossage de vos dents.

Le genre atrophique de déchaussement est à vrai dire un véritable dépérissement des gencives. On le rencontre le plus souvent chez les personnes âgées et il peut être d'ordre entièrement physiologique, découlant de l'usure normale d'un organe dont l'usage s'est poursuivi durant une longue vie. Une rigoureuse hygiène de la bouche ainsi qu'une diète bien balancée aideront à prévenir ce déchaussement atrophique des dents et à y remédier.

Le déchaussement inflammatoire est caractérisé par des gencives enflées et enflammées. Cet état indique généralement que la partie profonde de l'os est infectée et l'existence aussi de ce que l'on nomme la pyorrhée alvéolaire qui se produit au voisinage de la racine des dents. Le traitement immédiat de cette maladie qui infecte l'os améliorera le tissu des gencives, mais ces dernières ne retrouveront cependant pas très complètement leur bon état normal.

La Commission d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec, 3632, avenue du Parc, — Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Conseils et visites à plus de 144,000 nourrissons

"Il est facile de maintenir les enfants en bonne santé. Il suffit de leur inculquer des habitudes de propreté interne aussi bien qu'externe. Habituez-les à boire beaucoup d'eau et ne leur servez qu'une nourriture substantielle. Gardons-nous de suralimenter les enfants. Ne les gavons pas d'aliments inutiles et qui leur répugnent. Comme vous-mêmes, ils ne peuvent que se trouver bien d'un régime abondant de légumes et de fruits frais."

Ce conseil des hygiénistes est tout indiqué à cette époque de l'année. Par l'intermédiaire des Unités sanitaires, le ministère de la Santé et du Bien-Etre social offre à toutes les mères de

famille l'occasion de se renseigner à cet égard. Chaque année, dans les quelques soixante-dix comtés bénéficiant du service des hygiénistes provinciaux, le nombre des naissances dépasse 47,000. Il s'y tient plus de sept mille cliniques de puériculture auxquelles assistent régulièrement plus de 12,000 nourrissons (0 à un an) par mois. C'est dire qu'une considérable proportion des jeunes générations bénéficie des conseils de nos hygiénistes, de la vaccination, de l'immunisation et de tous les autres avantages de la médecine préventive. En effet, les visites à domicile atteignent près de 10,000 nourrissons par mois.

PAINKILLER

PERRY DAVIS CONTRE

Crampes - Entorses - Frissons.

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

17, CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, TEL. 136-8111, 1101, MONTREAL, P.Q.

Soulagement Rapide du Rhume de Cerveau

SPECIALI

Ces gouttes à double effet agissent rapidement au siège-même du mal

Dès que vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, le Va-tro-nol commence à vous soulager de l'enclenchement, des éternuements, de l'obstruction dus au rhume. Il apaise rapidement l'irritation, diminue la congestion, facilite la respiration. Employé à temps, il aide aussi à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

VICKS VA-TRO-NOL

Au déjeuner et au coucher

LE CACAO FRY

est merveilleux pour les enfants



Le réalignment... Succès des cours avicoles à Rimouski

(suite de la première page)

une lutte sérieuse contre les deux vieux partis dans toutes les provinces du pays à la prochaine élection fédérale.

Pour compléter la liste des nouveaux groupes politiques dans les provinces anglaises ou prétendues anglaises, il faut encore ajouter le parti travailliste-progressiste alias communiste, peu nombreux il est vrai, mais qui compte quand même deux députés aux Communes et qui déploie une très grande activité comme tous les partis communistes disséminés à travers le monde.

...

Au Canada français, il existe trois groupes qui peuvent commander des effectifs imposants et qui peuvent s'accrocher à des racines poussées en terroir québécois: les libéraux, les conservateurs et les nationalistes. Les trois groupes sont cependant en pleine évolution. Le *Bloc populaire*, une formation nationaliste d'inspiration purement québécoise, en est encore à la période de croissance. Les anciens conservateurs de langue française recherchent actuellement leur voie: ils viennent de donner la main à des libéraux dissidents et à des nationalistes pour former le mouvement dit des "Indépendants" dont la personnalité n'est pas encore pleinement dégagée. Les libéraux sont les seuls qui ont conservé des partenaires de langue anglaise et qui sont demeurés dans les rangs d'un grand parti fédéral ou "national", comme on dit en anglais, mais ils sont profondément divisés et le travail de désagrégation commencé par le départ de plusieurs députés qui ont rompu avec le parti officiel sur la question de la conscription n'est vraisemblablement pas terminé. Il reste possible qu'un libéral connu comme M. Cardin tente de rassembler les libéraux de langue française dans quelque formation nouvelle qui pourrait être acceptable aux électeurs québécois.

Les divers partis du Canada anglais, anciens comme nouveaux, tentent évidemment de se constituer une aile québécoise, car notre province est trop peuplée pour être négligée du point de vue électoral. Leurs efforts semblent cependant voués à un échec relatif, au moins pour le moment. Les progressistes-conservateurs de M. Bracken et de M. McTague ne pourront guère trouver de candidats hors des comtés québécois où il existe un fort élément de langue anglaise, car la désaffection est générale parmi les éléments traditionnellement "bleus" de langue française. La C. C. F. tentera sans doute un gros effort pour prendre solidement pied dans notre province à la prochaine élection fédérale, mais elle n'a pas réussi à se trouver de chefs de premier plan chez les Canadiens français et elle pourra s'estimer heureuse si elle parvient à doubler les 35,000 voix obtenues à la dernière élection provinciale.

Les cours avicoles organisés à travers la province par le Service de l'Aide à la Jeunesse, en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture et le ministère fédéral du Travail, se sont continués ces jours derniers à Rimouski où ils ont remporté beaucoup de succès. L'assistance moyenne fut de 85 élèves par jour. Ces jeunes venaient des comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup, Matapédia et Matane. L'ouverture fut présidée par M. E. Canuel,

peuvent espérer un grand succès dans le Québec parce que le réalignment des forces politiques chez nous s'effectue sur le plan national. La guerre et la conscription ont concentré l'attention et l'intérêt sur la politique extérieure, sur la question de l'indépendance du Canada. Ce n'est pas que les Canadiens français se désintéressent des questions sociales, mais que pour eux les réformes se confondent avec la lutte contre la domination économique étrangère. Cette double préoccupation nationale et sociale se retrouve dans le programme du *Bloc populaire* comme dans celui de l'ancienne *Action libérale nationale* de M. Paul Gouin.

...

Il n'est pas facile de discerner le nouvel équilibre qui doit être le terme de l'évolution politique actuellement en cours. Nous vivons une période de crise, de confusion et de flottement. Il faudra probablement attendre la fin de la guerre et même de l'après-guerre pour voir le résultat de ce tassement, pour atteindre un réalignment définitif des forces politiques.

La plupart des formations politiques actuelles ne sont sans doute que transitoires. Il reste à voir si nous finirons par en revenir à deux ou trois grands partis ou si les groupes se multiplieront pour correspondre à toutes les nuances de l'opinion. En Grande-Bretagne, quand le parti travailliste a réussi à s'imposer comme une grande force politique, il l'a fait aux dépens du parti libéral qui s'est pratiquement laissé absorber par le parti conservateur. Est-ce que les libéraux et les conservateurs canadiens finiront puissance grandissante du mouvement socialisant de la C. C. F.? Et dans la province de Québec, est-ce que nous en arriverons à la lutte entre un puissant parti autonomiste ou nationaliste qui s'opposerait à un ou deux groupes collaborationnistes qui constitueraient les ailes québécoises des grands partis du Canada anglais? Ce qui paraît assuré, c'est que le réalignment qui est en train de s'accomplir permettra à tous les électeurs canadiens, à quelque groupe qu'ils appartiennent, d'exprimer plus librement et plus franchement par leur vote leurs véritables sentiments et leurs revendications les plus chères.

entem

Pierre VIGEANT

Les partis de réforme ne

"Le Devoir"

président de la Coopérative avicole de Rimouski, accompagné de M. J.-N. Albert, agronome régional. Les professeurs étaient MM. Raoul Dumaine, Bernard Chagnon, M. Maltais, A. Rioux, H. Bannville et N. Hénault. Les démonstrations étaient sous la direction de M. A. Roy, assisté de M. L. Choquette.

Durant la semaine, Mgr Parent, auxiliaire du diocèse, a rendu visite aux élèves et aux professeurs et leur a adressé la parole. M. Alfred Dubé, député du comté, accompagnait Son Excellence. Ces jours, d'une durée de cinq jours, portaient sur toutes les phases de l'élevage des volailles et sur les maladies. Des conférences spéciales furent données par les agronomes G. Hudon et W. Chamberland. La direction de cette semaine d'étude avait été confiée à M. J.-R. Brassard, agronome.

ENCOURAGEZ

NOS
ANNONCEURS

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"



"ACHETEZ DES CERTIFICATS
D'ÉPARGNE DE GUERRE"

AVIS AUX

Propriétaires et Locataires

Le loyer de toute maison, appartement, duplex ou plain-pied, loué pour la première fois, doit être fixé par l'Estimateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

CECI CONCERNE—

1. Tout logement construit depuis le 10 décembre 1942, y compris toute maison transformée en appartements, duplex ou plain-pieds depuis cette date, et
2. Tout logement qui était vacant ou occupé par le propriétaire le 11 octobre 1941, et qui est maintenant loué à un locataire pour la première fois.

Si le propriétaire d'un de ces logements néglige de faire une demande de fixation de loyer maximum dans les 30 jours du bail qu'il en a fait, le locataire, peut par la suite retenir le paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire ait fait sa demande. De plus, le défaut de faire cette demande constitue un délit passible de poursuite et d'amende.

Les demandes de fixation de loyer maximum dans la Province de Québec se font aux bureaux suivants:

Pour la ville et le district de Montréal:

au Bureau régional des loyers,
84 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

Pour la ville et le district de Québec:

au Bureau régional des loyers,
Palais Montcalm,
Québec, P.Q.

Ailleurs dans la province:

au Bureau local de la Commission des prix
et du commerce en temps de guerre,
le plus proche.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Vie Economique

70ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et la porte-feuille-placements atteignent un chiffre record. — Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie. — Situation d'une grande liquidité. — Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 8 janvier, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 novembre 1944, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de l'exercice sont sensiblement les mêmes que l'année précédente : déduction faite de la provision pour les impôts fédéraux de la contribution au Fonds de pension du personnel, qui a été portée de \$80,000 à \$120,000, et d'une somme de \$150,000 affectée à l'amortissement des immeubles sociaux, ils ressortent à \$471,026, à rapprocher de 476,266 en 1943. Après paiement de \$420,000 en dividendes, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de \$361,496, à comparer avec \$310,470 le 30 novembre 1943.

Les dépôts se totalisent par \$285,124,832, en regard de \$237,247,785 l'année précédente, soit une augmentation de \$47,877,047. C'est la somme la plus élevée qu'ils aient atteints jusqu'ici. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élevaient à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt à \$178,101,025. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$40,803,765.

L'actif total de la Banque s'établit au chiffre record de \$299,483,040, ce qui représente une augmentation de \$47,308,307 depuis un an. Les disponibilités de caisse s'élevaient à \$50,230,875, à rapprocher de \$43,604,148 l'année précédente ; elles sont l'équivalent de 17.52% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui était de \$196,037,453 en 1943, est passé à \$237,525,998 ; il

représente 82.34% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, qui ont augmenté de \$10,150,428 au cours de l'exercice, se chiffrent par \$52,912,361. Les placements de la Banque se sont accrus en un an de \$31,785,902 ; ils forment un total de \$182,989,829, ce qui constitue un nouveau record.

Le gérant général a attiré l'attention des actionnaires sur les principaux amendements que le Parlement canadien a apportés l'an dernier à la Loi sur la banque. Il a aussi signalé le dévouement et la loyauté du personnel dont la tâche a été considérablement alourdie, au cours de l'année, par suite du développement des affaires de la Banque et des difficultés inhérentes à l'économie de guerre.

Le président de la Banque M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre général, tels que l'établissement de la Banque pour le développement de l'industrie, la politique d'argent bon marché, la Conférence de Bretton Woods, les cartels, le revenu national et la sécurité sociale. Il a conclu en ces termes : "La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la population. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour substituer des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront

aider, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'œuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'en organiser d'autres qui trouvent au pays et même à l'étranger des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refréner les exigences d'une fiscalité insatiable."

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. Beaudry Leman, président ; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président ; M. L.-J.-Adjutor Amyot, M. le sénateur C.-P. Beaubien, M. Armand Chapat, M. Auguste Desilets, c.r., M. J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major, M. le sénateur Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

Il faut commander ses poussins à bonne heure

La Fédération des Couvoirs Certifiés de Québec conseille fortement aux aviculteurs de commander leurs poussins à bonne heure, c'est-à-dire dès la première quinzaine de janvier, au couvoir certifié le plus

rapproché. Tous les éleveurs sont priés de faire diligence quelle que soit la date où ils désirent prendre livraison de leurs poussins. En agissant ainsi, ils permettront aux couvoirs de prendre connaissance de toutes les commandes à remplir au cours de la saison et d'organiser leur programme d'opérations en conséquence.

La Fédération conseille aussi l'achat de mai à cause des avantages que comporte un tel élevage. On sait, en effet, que les poulettes écloses de bonne heure ont généralement plus de vigueur, se développent plus normalement et donnent une ponte hâtive et payante à l'automne. C'est sur la production de ces troupeaux que le pays compte pour honorer l'engagement qu'il a pris d'expédier au Royaume-Uni 15 millions de douzaines d'œufs frais du 1er septembre au 31 décembre 1945.

La Fédération suggère enfin aux aviculteurs de considérer s'il n'y aurait pas avantage à se procurer des poussins mixtes de préférence à l'achat de poulettes exclusivement. Pour plusieurs l'engraissement des cochets n'a pas été aussi rémunérateur qu'ils l'auraient souhaité en 1944, mais les perspectives pour 1945 sont meilleures. Québec possède des postes d'abattage qui lui permettront de tirer meilleur parti de son marché d'exportation.

L'apiculture en Abitibi

L'élevage des abeilles se développe considérablement en Abitibi. Des statistiques établies que dans cette région la récolte moyenne, depuis quelques années, est d'environ 91 livres par colonie. Le nombre des apiculteurs a augmenté de 50%, alors que celui des ruches augmentait de 22%. En Abitibi, il n'y a pas de loque américaine ni européenne, deux maladies qui déciment les ruchers d'autres districts. Par ailleurs la région compte trois syndicats apicoles, organisations unique au pays. Le syndicat de Macamic possède maintenant 75 ruches et celui d'Amos 25. Un autre débute cette année à Versan. Ces faits ont été soumis aux membres de l'Association provinciale des apiculteurs réunis en assemblée annuelle à Montréal ces jours derniers, par M. Théo. Jourdain, instructeur apicole.

"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1944

PASSIF

Envers le public :

Billets en circulation.....	\$ 1,525,832.00
Dépôts.....	285,124,832.14
Divers.....	359,563.67
	<u>\$287,010,227.81</u>

Envers les actionnaires :

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	\$ 12,472,812.87
	<u>\$299,483,040.68</u>

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 50,230,874.59
Obligations et actions.....	182,989,829.46
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	4,305,294.02
(sur titres dont les cours présentent une ample couverture)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	55,630,845.73
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	6,326,196.88
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	<u>\$299,483,040.68</u>

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1944, déduction faite des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....	\$ 1,047,746.49
Moins :	
Impôts fédéraux.....	\$306,719.92
Versement au Fonds de pension du personnel.....	120,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	150,000.00
	<u>576,719.92</u>
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus.....	\$ 471,026.57
Dividendes trimestriels au taux de 6% l'an.....	420,000.00
	<u>\$ 51,026.57</u>
Report à nouveau.....	310,470.38
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1943.....	
	<u>\$ 361,496.95</u>



Bûcherons demandés

PAR
LEBEL & GAGNON
CLOVA, (Mileage 40)

pour
BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de **LEBEL & GAGNON** et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

M. ROSAIRE ROUX ou à **LEBEL & GAGNON**
AMOS, P. Q. **CLOVA, P. Q.**

REVUE DES LIVRES

"Jamais la Papauté n'a suscité tant d'intérêt..."

Tout comme on se reporte aujourd'hui aux témoignages des anciens chroniqueurs, quand on veut connaître les mobiles et les actes des principaux personnages du moyen âge et de la renaissance, il faudra, aux siècles futurs, consulter les chroniqueurs actuels pour fixer l'histoire de notre époque. Or, les chroniqueurs actuels se recrutent singulièrement chez les journalistes, chez ces témoins immédiats de l'histoire en marche. On ne compte plus le nombre d'ouvrages publiés depuis le début de la guerre par les journalistes qui ont assisté aux apprêts du conflit actuel. Certains nous ont donné des textes d'une valeur documentaire incomparable: tel est le cas du magistral ouvrage de Camille M. Cianfarra, "Le Vatican et la Guerre," qui vient de paraître aux éditions de "La Revue Moderne".

Pendant un séjour de sept ans à Rome, en qualité de correspondant du "New York Times", ce journaliste de carrière a connu les hauts dignitaires du Vatican et les diplomates accrédités auprès du saint-siège. Lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis, il fut interné cinq mois en Italie et put enfin quitter Rome, en mai 1942, sur le train diplomatique pour Lisbonne. On peut donc dire qu'il nous livre un témoignage oculaire d'une incontestable valeur.

Ainsi, l'auteur décrit minutieusement les funérailles de Pie XI. Se contenta-t-il d'y assister en simple spectateur? Lisons plutôt: "Juste avant qu'on procédât à la soudure du cercueil de plomb, les cardinaux se rendirent à la crypte pour y attendre l'arrivée du corps. Je les suivis et constatai bientôt que j'étais l'unique civil à me trouver là, parmi plus de vingt princes de l'Eglise... Je me tenais, près de l'endroit où le cercueil du pape allait être emmuré; je ne m'y sentais guère à l'aise et m'attendais à ce qu'on m'invitât à quitter la crypte lorsque le cardinal Tedeschini me fit signe d'approcher. En compagnie du cardinal Schuster, il écoutait le cardinal Nasalli Rocca, qui expliquait fièrement qu'il était l'auteur de l'inscription latine placée sur la tombe de Pie X. Comme je me joignais au groupe, le cardinal Tedeschini dit en souriant: "Jamais n'ai-je vu la papauté susciter tant d'intérêt! le monde actuel comprend mieux qu'à toute autre époque la force spirituelle du Vatican!"

Cet intérêt, on allait le constater par les efforts de l'Allemagne et de l'Italie pour obtenir l'élection d'un pape qui leur fût favorable! Et ces efforts, tentés par l'intermédiaire des diplomates, Camille M. Cianfarra les consigne soigneusement dans son ouvrage.

Le Vatican s'inquiète du rapprochement de Rome et de Berlin. Hitler et Mussolini doivent se rencontrer au col du Brenner. Cianfarra l'apprend par ses informateurs secrets, se rend à la gare de Brenner. Et il écrit: "Comme je les écoutais parler (les deux dictateurs), à trois verges de distance, je me fis la réflexion qu'il eût été facile, pour un individu prêt à risquer sa vie, de les assassiner..."

"Le Vatican et la Guerre" est bien un témoignage de première main. C'est un document précieux

pour qui veut enfin connaître les données des intrigues qui se sont nouées autour du trône pontifical et les négociations du Vatican avec les chefs temporels de l'univers. Il permet en outre au lecteur de se familiariser avec tous les rouages de l'administration de l'Eglise et de connaître la cité vaticane comme s'il y avait lui-même vécu.

"Le Vatican et la Guerre," 428 pages, relié toile, chemise quatre couleurs; \$3.00 l'exemplaire; par la poste, \$3.25.

Un enlèvement

La Société des Editions Pascal inaugure une collection de romans populaires à fort tirage par la publication d'un récit passionnant d'Adrienne Maillet qui s'intitule "Un enlèvement". Ce roman, écrit dans un style aussi alerte que "Peuvent-elles garder un secret?" du même auteur, obtiendra, sans aucun doute, un immense succès. Mlle Maillet a déjà publié plusieurs ouvrages qui ont bien établi sa réputation de narratrice vivante dans le grand roman sentimental et qui lui ont valu d'être appelée "la Magali du Canada". D'autres l'ont déjà comparée à Colette Yver.

"Un enlèvement" raconte l'histoire pathétique et bouleversante d'une jeune fille séduite par un homme sans coeur et qui, grâce à ses vertus de caractère, parvient, dans un ensemble de circonstances propres à tenir constamment l'intérêt du lecteur en éveil, à résoudre dans le bonheur le difficile problème de sa vie.

De tous les romans populaires actuellement en vente, il n'en est aucun qui offre plus d'intérêt que celui-ci. Il est bien écrit et le récit, conduit avec vivacité, est extrêmement émouvant. C'est une oeuvre saine, édifiante, qui peut être mise entre toutes les mains. "Un enlèvement", fort volume de près de 300 pages, est en vente chez l'éditeur et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire (\$1.35 par la poste).

La science à la portée de tous

Il fallait la personnalité aimable, souple et souriante de M. Louis Bourgoïn pour écrire "Science sans douleur". Ce livre expose certaines données scientifiques avec tant de clarté qu'il donne le goût de la science à ceux qui ne l'ont pas ou à ceux qui rebutaient les formules par trop abstraites. "Science sans douleur", publié par les éditions MODERNE, est un fort beau volume, illustré par Agnès Lefort. C'est dire combien le dessin, le trait caricatural épousent le texte de l'auteur.

"Science sans douleur" traite des sujets les plus variés, tels que Science et invention, Industrie de l'Alimentation. Plus lourd que l'air, L'avion, La respiration de l'aviateur aux grandes altitudes, La quinine et ses succédanés, Nos ennemis vaincus, les microbes, etc., etc... Ce sont là des sujets que, trop souvent, nous discutons sans en connaître la solution scientifique. M. Bourgoïn a écrit un livre fort utile aux profanes et à tous ceux qui veulent s'initier aux sciences exactes. Il est vrai que le savant professeur vulgarise les aperçus les plus secs et, en bon pédagogue, sait inculquer la redoutable science.

La mobilisation aux Etats-Unis

On doublera les contingents des mobilisés au cours des premiers six mois de l'année et, en conséquence, il devient impérieux d'imposer une législation forçant la nation à "travailler ou combattre". ont déclaré aujourd'hui les chefs de l'armée et de la marine américaines.

Le sous-secrétaire à la guerre, Robert P. Patterson, a dit que c'est seulement par une législation en vertu de laquelle toute personne valide pourra contribuer à l'effort de guerre, que nous pourrions fournir 900,000 hommes aux forces armées et 700,000 ouvriers à l'industrie d'ici le 1er juillet.

MM. Patterson et Ralph A. Bard, sous-secrétaire de la marine, ont témoigné devant le comité militaire de la Chambre des Représentants. Ils ont demandé une loi du service national sélectif général, mais ont approuvé le bill présenté par le président Andrew May (dém. Ky.) en vertu duquel les hommes de 18 à 45 ans seraient mobilisés pour l'industrie ou la guerre.

Le bill May est en fait une mesure de service national pour les hommes de 18 à 45 ans et on le préfère sur la colline du Capitol à la loi générale de service national demandée par le président Roosevelt dans son message au Congrès samedi dernier. En vertu de ce bill, les ouvriers qui ont obtenu un sursis et qui changent de positions sans l'approbation du bureau local de mobilisation pourront être mobilisés aussitôt pour l'armée ou la marine.

Le comité parlementaire de la politique militaire d'après-guerre a décidé de remettre indéfiniment l'étude d'une loi de mobilisation pour le temps de paix.

Typhon

Trois destroyers de la flotte du Pacifique, le "Hull", le "Spence" et le "Monaghan", ont été perdus lors du typhon, dans l'ouest du Pacifique, a annoncé, la marine américaine.

Quel livre intéressant à feuilleter pendant les longues soirées d'hiver, et quelle façon plus agréable de s'instruire que de lire "Science sans douleur" L'occasion d'accroître vos connaissances vous est offerte par le professeur Bourgoïn.

Notre profession ou notre métier ne nous donnent pas souvent la chance d'apprendre en si peu de temps une foule de précisions sur des choses courantes. Le spirituel animateur de programmes instructifs a su donner le meilleur de son ironie, de sa verve et de sa science. Instruisons-nous. Le livre est agréable, parfois comique. "Science sans douleur" ne fait pas mentir son titre, et ne déçoit pas son lecteur.

L'exemplaire, cartonné et protégé d'une chemise en quatre couleurs, se vend \$1.50 (par la poste \$1.65) aux éditions de La Revue Moderne, 320 est, rue Notre-Dame, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

Un bref en nullité d'élection émis contre M. Camillien Houde

L'honorable, juge Louis Cousineau, de la division de Pratique de la Cour supérieure, autorisait l'émission d'un bref de nullité d'élection, rapportable le 16 janvier, sur une requête formée par M. Léo Doré, chauffeur de camion, représenté à l'audience par Mes Louis-Joseph de la Durantaye et Philippe Ferlant demandant l'annulation de l'élection de Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde. Cette bombe a réchauffé le Palais par le froid sibérien qui s'infiltrait dans les larges fenêtres du si vieil immeuble.

Le requérant Doré allègue que M. Houde s'est rendu coupable d'une manoeuvre électorale prohibée par la loi organique de la ville de Montréal, soit personnellement ou par le fait d'un agent, avec ou sans autorité connaissance ou approbation, à Montréal, pendant la durée de l'élection.

(a) "en faisant des dons, prêts, offres, promesses ou conventions, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'entremise d'une autre personne de sa part, à ou avec quelque personne ou pour quelque personne, afin de l'induire à favoriser ou à s'efforcer de favoriser sa propre élection.

(b) en faisant des paris ou gageures d'électeurs habiles à voter et en fournissant l'argent pour ces paris ou gageures.

(c) en insinuant lui-même que son adversaire, M. Adhémar Raynault, était un franc-maçon, ce qui dans la ville de Montréal, qui compte parmi ses électeurs 80 pour 100 de catholiques environ, constituant un artifice, une fausse indication et un moyen frauduleux d'empêcher, d'arrêter et de gêner le libre exercice de la franchise de ces électeurs, ou par ces moyens, forçait, induisait ou engageait ces électeurs soit à voter pour le défendeur, soit à s'abstenir de

voter pour son adversaire ou les empêchait d'aller voter, à cause de leurs profonde convictions religieuses, le défendeur commettant par là un acte d'intimidation.

(d) en faisant réclamer des bulletins de vote par nombre de personnes ou faisant se présenter pour voter, au nom d'une autre personne.

(e) en faisant réclamer un autre bulletin de vote en leur propre nom ou se présenter pour voter de nouveau au même ou à un autre bureau des personnes qui avaient déjà voté à ladite élection à la mairie.

(f) en encourageant, aidant, conseillant ou facilitant la commission, par qui que ce soit, de l'un ou de plusieurs des actes de supposition de personne.

(g) en louant ou en promettant de payer ou en payant pour l'usage de véhicules par le défendeur, ou par une autre personne en son nom, pour transporter des électeurs aux bureaux de votation, ou aux environs de ces bureaux.

(h) en faisant voter des personnes qui n'y avaient pas droit ou en les y induisant.

"Le défendeur n'avait pas qualité pour être ainsi présenté élu parce qu'il ne s'était pas conformé au premier cas de l'alinéa (a) de l'article 25 de la loi organique de la ville de Montréal.

"De tous ces chefs, l'élection du défendeur est nulle".

Cet article 25, de la charte de Montréal, oblige tout candidat à la mairie d'avoir eu son domicile dans la métropole au moins trois ans avant de briguer les suffrages. Il est intéressant de souligner qu'hier était la dernière journée de délai pour demander le bref en question, la loi fixant ce délai à 30 jours, et les élections ayant eu lieu le 11 décembre dernier.

Le CANADA

Avant de partir en voyage...

"Avez-vous des animaux pour l'est du pays?" C'est là une question que pose presque quotidiennement M. Harry H. Whiteman, agent du terminus des messageries du Canadien National à la gare Centrale, au contremaître des entrepôts, a réponse qui lui est donnée consiste, ordinairement, en une énumération de divers animaux chargés sur les trains à destination des Maritimes. Mais aujourd'hui, à la question habituelle, le contremaître invita M. Whiteman à écouter attentivement au téléphone. Il fut alors accueilli par une cacophonie composée du cocorico d'une douzaine de coqs, du meuglement pensif de trois vaches accompagné en sourdine du grognement de porcs, du bêlement de quelques brebis et du glouglou de dindons.

M. Whiteman raconta que les animaux et les volailles avaient été placés près du téléphone ce qui explique le concert qu'il lui fut donné d'entendre de son pupitre.

On ne manque pas d'infirmières

Le lieutenant-colonel Dorothy I. MacRae, infirmière-chef du Service d'infirmières du Corps médical de l'Armée canadienne, a dit, dernièrement, qu'on ne manquait pas de garde-malades dans les forces militaires canadiennes et qu'environ 200 à 300 infirmières civiles, désireuses d'entrer dans les services armés, attendaient leur appel.

Elle faisait des commentaires sur des déclarations récentes à l'effet que le Corps d'infirmières des Etats-Unis est sérieusement à court de personnel.

"Le service canadien des infirmières n'a jamais fait de recrutement et n'a jamais été à court de personnel, de sorte que les militaires canadiens reçoivent les meilleurs soins", dit-elle.

Animaux, volailles et, de plus, un lot de rats blancs, ont quitté la métropole à bord de l'Express Maritime à destination du bas du fleuve et des Provinces Maritimes.

Les sacrifices des Nations Alliées

L'effort de guerre de la Grande-Bretagne

Une autre chose que nous oublions parfois, ce sont les sacrifices des peuples alliés. Par exemple la Russie a subi 30,000,000 de pertes de vie. Alléurs les chiffres sont plus élevés. Un grand nombre de ces décès furent ceux de civils, femmes et enfants, qui sont morts de faim.

Les Russes ont bien reçu notre aide en vertu de prêt-bail, mais ils ont aussi transporté leurs grandes usines en dehors de la zone de combat; ils ont travaillé jusqu'à soixante et soixante-dix heures par semaines dans l'un des grands efforts de production de toute la guerre.

Parfois, nous murmurons aussi contre le petit nombre d'hommes que l'Angleterre a envoyés au front occidental. Nos critiques ne devraient pourtant pas s'adresser au peuple britannique mais à la politique "churchillienne" qui maintient une si grande armée aux Indes, au Proche-Orient et même en Grèce, plutôt qu'en France.

Dans le moment, le Royaume-Uni a fourni plus d'hommes pour ses forces armées relativement à sa population que tout autre allié, y compris la Russie. L'Angleterre est le seul pays qui ait conscrit les femmes et qui a mis au travail 90 pour 100 de toutes les femmes célibataires de 18 à 40 ans, tandis que 80 pour cent des femmes mariées travaillent également lorsqu'elles n'ont point d'enfants à soigner.

En réalité certaines usines anglaises sont mises en oeuvre presque entièrement par des femmes. Le personnel d'une usine de gros canons se compose de femmes dans une proportion de 70 pour 100, tandis qu'un chantier de construction maritime n'emploie que des femmes. La guerre a de même interrompu l'instruction des petits Anglais. Les trois-quarts des garçons et des filles de 14 à 17 ans travaillent à l'usine au lieu d'aller à l'école.

Le rationnement en Angleterre

Si vous viviez en Angleterre, vous pourriez vous acheter un habit tous les deux ans et demi, une chemise tous les neuf mois, un sous-vêtement tous les neuf mois, une paire de chaussettes tous les cinq mois, une paire de pyjama tous les quatre ans et demi, une paire de chaussures tous les ans... Si vous étiez une Anglaise, vous pourriez vous acheter une robe tous les neuf mois, un sous-vêtement tous les quatre mois, une chemise de nuit tous les quatre ans, une paire de bas tous les deux mois et demi... Une ménagère en Angleterre peut acheter une bouilloire tous les trois ans et demi, une casserole tous les deux ans, un seau tous les quatre ans... Au cours de cinq ans la même maîtresse de maison ne peut acheter qu'un couteau, une fourchette et une cuiller. Il n'y a de coupons d'essence "A" ni d'autres coupons d'essence déterminés en Angleterre... Malgré les bombardements l'obscurité et les bombes-avions, les Anglais ont fabriqué les trois-quarts des approvisionnements de leurs forces armées, l'autre quart provenant du prêt-bail. Les Anglais ont construit cent ports d'avia-

A l'Office du crédit agricole

960 prêts consentis en 1944, soit un montant global de \$2,225,000

Les employés de l'Office du crédit agricole du Québec se sont réunis pour présenter leurs vœux du nouvel an au président et aux régisseurs.

M. Paul Comtois, gérant de l'Office, s'est fait l'interprète des employés et officiers.

En l'absence de M. Eloi Saint-Germain, retenu chez lui par la maladie, M. J.-C. Horan, régisseur, a également pris la parole.

M. Antonio Grenier, président de l'Office, remercia et profita de l'occasion pour porter à la connaissance du personnel que l'année écoulée avait été excellente au point de vue administratif. Les demandes d'emprunt furent plus nombreuses qu'en 1943, et, en conséquence, les prêts consentis suivirent la même courbe.

M. Grenier communiqua les chiffres ci-dessous aux employés de l'Office réunis en assemblée.

Prêts consentis : 960. Montant des prêts consentis : \$2,225,000. Total des prêts consentis depuis le début de l'Office : \$48,125,000, représentant 21,406 prêts.

L'Office a perçu, au cours de l'année, \$3,462,899.22, dont \$982,467.74 en intérêt, \$772,431.48 en amortissement régulier dû par les emprunteurs en vertu de leur contrat, et en plus \$1,708,000 qui ont été versés d'avance par les cultivateurs qui ont bénéficié de prêts. Le président, M. Antonio Grenier a félicité les débiteurs de l'Office qui ont versé volontairement plus du double de ce qu'ils devaient en 1944.

Plus de 600 prêts ont été remboursés entièrement.

Depuis le début de l'Office, les cultivateurs ont remboursé environ \$5,000,000 par anticipation.

Il est certain que les revenus des cultivateurs sont plus élevés qu'avant la guerre, mais les chiffres précités attestent à l'évidence, l'honnêteté foncière de nos cultivateurs, leur désir de respecter leur contrat et de se libérer le plus tôt possible de l'hypothèque grevant leur terre.

Victime du gaz

M. Léonard Barry et son épouse, Mme Dorothy Barry, 2730, boulevard Rosemont, ont été victime du monoxide de carbone ce matin lourd et malade à son réveil, M. Barry constatait, quelques instants après, que son épouse était inconsciente. Réunissant toutes ses énergies, il parvint à alerter un voisin, lequel s'empressa aussitôt de demander d'urgence un médecin et la police. Les agents arrivèrent bientôt sur les lieux accompagnés de la brigade de secours de l'Hydro Québec. Après les premiers soins, on décida de transporter Mme Barry à l'hôpital Notre-Dame, tandis que son mari était traité sur les lieux.

On a découvert plus tard que le gaz s'était échappé d'une fournaise défectueuse.

tion pour les Américains en retour du prêt-bail, et l'une des bases navales des Etats-Unis fut maintenue en action pendant douze mois sans qu'il en coûte un sou aux Américains.

Le Canada s'est élevé au rang des grandes Nations Maritimes

OTTAWA. — Le Canada, qui est entré en guerre avec une flotte de 40 navires marchands, possèdera six à sept fois ce nombre de navires à la fin des hostilités et comptera parmi les plus grandes nations maritimes, a déclaré le ministre du Commerce, l'honorable MacKinnon, au cours d'une revue sur l'expansion de la marine marchande du Canada pendant la guerre.

M. MacKinnon a révélé qu'en septembre 1939, la marine marchande, en comptant les navires de 500 tonnes et plus, groupait un peu moins de 400 navires totalisant un jaugeage approximatif de 1,100,000 tonnes. De ces unités, quelque 260, jaugeant environ 700,000 tonnes, étaient en service sur les Grands Lacs tandis que 60 autres, d'un jaugeage de 150,000 tonnes brutes, étaient employés au commerce côtier. Le nombre des navires engagés dans le service océanique s'établissant à quelque chose comme 40, avec un jaugeage de quelque 250,000 tonnes.

"Si l'on considère que le Canada se plaçait au quatrième ou au cinquième rang au point de vue du commerce mondial, la capacité de sa marine marchande océanique était très modeste", dit-il. "Certes, si l'on s'était basé sur le tonnage brut de 250,000 tonnes, le Canada aurait été placé au dernier rang des nations maritimes du monde".

Mais la situation a changé, maintenant, par suite du programme de construction navale du Canada qui tira initialement ses ressources de la récupération du vieux fer.

"Lorsque le programme canadien sera complété, le total des navires marchands sera porté à 400 unités d'un jaugeage de 2,700,000 tonnes brutes", a dévolé M. MacKinnon.

Environ 20 de ces unités consistent en navires-citernes; 40 sont des cargos de 4,700 tonnes; 340 sont des cargos de 10,000 tonnes dont quelques-uns ont été convertis en navires auxiliaires de divers genres.

Dans la catégorie des navires-citernes, on compte environ 12 cargos de 10,000 transformés en une demi-douzaine d'autres du type côtier, tous au service du Canada.

Trois des cargos de la catégorie des 4,700 tonnes ont été remis au Royaume-Uni et deux à l'Australie en vertu du prêt-bail. Quelques-uns ont été vendus aux Etats-Unis nique du transport de guerre en vertu d'arrangements spéciaux.

Quelques cargos de 10,000 tonnes ont été vendue aux Etats-Unis alors qu'un certain nombre d'autres étaient convertis en navires auxiliaires d'un genre spécial.

Le ministre a affirmé qu'aucun "hommage ne pouvait être trop grand pour ceux qui ont donné leur vie au cours de la longue guerre maritime".

Lisez et faites lire

La Gazette du Nord



SÉCURITÉ!

Qu'est-ce que la sécurité? C'est la terre qui nous nourrit, la maison qui nous abrite, le poêle qui nous réchauffe. Et quand le "père" se berce le soir en fumant sa pipe, il est à l'abri, il se sent heureux.

La sécurité, c'est la protection contre les dettes et l'inquiétude. On sait trop qu'au lendemain de l'autre guerre les cultivateurs traversèrent une crise terrible. Ils avaient fait de l'argent, mais...

Pensons à toutes ces choses et prenons dès maintenant les moyens d'assurer la sécurité de l'avenir en faisant des économies et en les plaçant en sûreté dans les Obligations de la Victoire.

● SÉCURITÉ ● MODERNISATION ● FLEXIBILITÉ